

## HANDICAP

## L'adhésion à une convention internationale divise

Une adhésion de la Suisse à la Convention sur les droits des personnes handicapées (ICRPD) enthousiasme la gauche, les syndicats et les milieux concernés. En revanche, le PLR, l'UDC et les patrons rejettent le texte, redoutant ses conséquences sur le droit du travail et le système éducatif.

Sur le fond, le texte vise à promouvoir l'égalité des chances pour les personnes handicapées et à favoriser leur participation active à la vie politique, économique, sociale et culturelle. Le Conseil fédéral avait mis en consultation l'adhésion à la Convention jusqu'à hier.

Tous les acteurs relèvent que la Suisse dispose déjà d'un cadre juridique visant à empêcher la discrimination des personnes handicapées, notamment à travers la loi sur l'égalité pour les handicapés et dans la constitution. Pour certains, la Convention vient compléter de manière utile les dispositions existantes, pour les autres, elle est superflue et dangereuse.

## Renforcer le droit suisse

Entraide Suisse Handicap salue la volonté du Conseil fédéral de signer l'ICRPD, qui constitue une occasion de renforcer le droit suisse. Le cadre actuel laisse encore la voie à de nombreux cas de discrimination, relève le Conseil Egalité Handicap. De même, l'Union syndicale suisse soutient l'adhésion, qui peut accélérer la progression de l'égalité en «*créant de nouvelles obligations pour la Suisse*». Un avis partagé par les Verts, le PS et le syndicat Travail Suisse. Ces nouvelles obligations sont en revanche rejetées par le PLR et l'Union patronale suisse (UPS). Quant à l'UDC, elle souligne que le nombre de

traités internationaux est déjà trop important.

## Education et formation

Les partisans de la Convention mettent eux en avant les mesures prévues dans le domaine de l'éducation. Le principe de base doit être l'inclusion des enfants handicapés au cursus principal, se réjouissent les Verts, Travail Suisse ainsi que le Centre Egalité Handicap, citant l'article 24 de l'ICRPD.

En revanche, l'UDC juge elle cette orientation «*gravissime*». Le parti s'inquiète des conséquences d'un système dans lequel les classes spécialisées passeraient au second plan. Le PLR juge également qu'une «*intégration systématique*» n'est pas souhaitable. L'Union patronale suisse se joint à ces critiques. L'intégration des handicapés à la formation professionnelle sur une base volontaire des entreprises est une bonne chose, explique-t-elle, mais une approche étiatique «*n'est pas la bonne solution*».

## Droit au travail

Au-delà de la formation, le PLR et l'UPS craignent les conséquences du traité sur le marché du travail. L'article 27 de l'ICRPD institue un véritable «*droit au travail*» pour les handicapés. Cette disposition pourrait servir de base à l'instauration de quotas, craint le PLR. Des quotas dont les «*effets sont contreproductifs*».

Le Centre Egalité Handicap considère au contraire cet article comme judicieux, évoquant les nombreux conflits de travail entre handicapés et employeurs auquel il est confronté. Des questions pour lesquelles la jurisprudence reste inexistante jusqu'ici, ce qui est «*asymptomatique*» d'un cadre légal insuffisant. **ATS**



Le Crop estime que l'on ne tient pas suffisamment compte de la situation matérielle des pères divorcés qui est souvent précaire. KEYSTONE

**DIVORCES** Pères et mères se réunissent hier à Berne pour parler de l'autorité parentale conjointe. Simonetta Sommaruga devra mettre de l'eau dans son vin.

## Le premier round aux pères

BERNE  
CHRISTIANE IMSAND

Depuis trois mois, Simonetta Sommaruga est prise à partie par les pères divorcés pour avoir repoussé le projet sur l'autorité parentale conjointe afin de le compléter par de nouvelles dispositions sur les pensions alimentaires. Accusée de manœuvres dilatoires, la conseillère fédérale s'apprête à revoir sa copie.

Dans le cadre d'une table ronde à laquelle elle avait convié les principaux acteurs du dossier, elle a laissé entendre hier que les deux projets seraient découplés. Le Département fédéral de justice et police présentera donc dans quelques semaines un projet de révision du code civil qui fera de l'autorité parentale conjointe la règle. Les questions patrimoniales seront traitées dans un deuxième temps.

Une quarantaine de personnes représentant la Confédération, les associations de pères et de mères ainsi que des organisations familiales et de protection de l'enfant ont participé à la

table ronde. La récente prise de position de la Commission des affaires juridiques du Conseil national a pesé lourd dans la discussion. La commission a adopté le 8 avril dernier une motion qui charge le Conseil fédéral d'aller de l'avant en découplant les deux projets. La décision a été prise par un vote sans appel de 15 voix contre deux.

femmes socialistes qui estiment qu'il ne peut pas y avoir d'autorité parentale conjointe sans convention parentale qui règle les frais d'entretien.

## Une victoire d'étape

C'est une victoire d'étape pour les mouvements de la condition paternelle qui se sont livrés à un intense lobbying au cours de ces

nation romande des organisations paternelles (Crop).

Simonetta Sommaruga ne renonce pas pour autant à son idée de régler rapidement la question des contributions d'entretien. «*Des progrès sont indispensables dans ce domaine également pour que le partage de la responsabilité entre les deux parents contribue effectivement au bien de l'enfant*», a-t-elle déclaré hier. Réponse de Paul Ménard: «*Nous ne sommes pas opposés à aborder la problématique des contributions d'entretien. On peut notamment envisager des mesures fiscales. Mais c'est un problème complexe dont la résolution prendra des années alors que la question de l'autorité parentale conjointe peut être réglée rapidement*».

Deux réalités s'opposent à cet égard. D'un côté les mères de familles monoparentales n'ont que les yeux pour pleurer si le père n'est pas en mesure de payer une contribution d'entretien, de l'autre le Crop estime que l'on ne tient pas suffisamment compte de la situation matérielle des pères divorcés qui est souvent précaire. **ATS**

«**La problématique des contributions d'entretien est un problème complexe. Sa résolution prendra des années.**»

PAUL MÉNARD PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION «PÈRE POUR TOUJOURS»

Commentaire de Simonetta Sommaruga: «*Le Conseil fédéral pourrait accueillir favorablement cette motion.*» Traduit de la langue de bois, cela signifie que la conseillère fédérale sera contrainte de décevoir les organisations féministes, notamment les

dernières semaines. Ils se félicitent également du climat de la discussion. «*Le principe de la coresponsabilité parentale a été reconnu par toutes les parties*», se réjouit Paul Ménard, président de l'association «Père pour toujours» et membre de la Coordi-



L'article 27 de l'ICRPD institue un véritable «droit au travail». KEYSTONE

## DROGUE

## A la tête d'un trafic d'héroïne à 17 ans

Un garçon de 17 ans a admis s'être retrouvé à la tête d'un vaste trafic d'héroïne en Suisse. Le jeune caïd est poursuivi pour le trafic d'environ 25 kilos. Le réseau était actif dans plusieurs cantons et des enquêtes sont encore en cours. A Genève, où cinq personnes sont sous les verrous, le dossier en est au stade de l'instruction. Arrêté en décembre, le jeune trafiquant de drogue devrait rapidement être jugé à Zurich par le Tribunal pour mineurs. Il encourt au maximum quatre ans de prison. **ATS**

## BRUXELLES

## Doris Leuthard parlera transports et énergie

Mardi à Bruxelles, transports et énergie sont au menu de Doris Leuthard. Elle rencontrera les commissaires européens Sim Kallas, Günther Oettinger et Connie Hedegaard dans ce cadre. A l'ordre du jour: l'avenir des systèmes de transport, les conséquences des événements au Japon sur les politiques énergétiques en Europe, et les négociations en cours entre la Suisse et l'Union européenne dans les domaines de l'énergie et de la politique climatique, notamment les aspects financiers. **ATS**

## JUMELLES DISPARUES

## Recherches près de Morges vaines

La seconde et dernière journée de recherches entre Saint-Prex et Morges s'est terminée hier sans résultat probant. La mère des jumelles disparues de Saint-Sulpice le 30 janvier a remercié les enquêteurs vaudois de leurs efforts. «*Il est important de procéder à ces recherches pour pouvoir exclure des pistes*», a-t-elle expliqué lors d'un bref point de presse tenu à Morges dans l'après-midi. Les activités de recherche «*maintiennent l'espérance*» de retrouver les fillettes de 6 ans. **ATS**

## AGRICULTURE

## Longo Mai remet une pétition pour la diversité des semences à Berne



ARCHIVES DAVID MARCHEPOND

La coopérative agricole Longo Mai a remis hier au Conseil fédéral une pétition sur la diversité et le libre accès des semences. Les 25 000 pétitionnaires réclament l'interdiction des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture. Ils défendent également le droit de produire leurs propres semences. Selon le texte de la pétition, le marché des semences est dominé à 67% par des multinationales comme Bayer, Monsanto ou Syngenta. «*Semer l'avenir - récolter la diversité*»: derrière le slogan de la pétition se cache la crainte de voir les multinationales de l'agroalimentaire contrôler les semences. La coopérative Longo Mai, avec d'autres associations écologistes, redoute notamment l'arrivée de brevets sur les plantes. **ATS**

## CHINE

## Les liens scientifiques au menu de Burkhalter

Didier Burkhalter effectuera du 21 au 27 avril une visite de travail en Chine. Son objectif principal: le renforcement des liens scientifiques entre les deux pays. Une déclaration d'intention sera notamment signée. Le chef du Département fédéral de l'intérieur sera accompagné en particulier des présidents des deux Ecoles polytechniques fédérales, Ralph Eichler (ETH Zurich) et Patrick Aebischer (EPF Lausanne). Le conseiller fédéral aura des entretiens avec trois de ses homologues. **ATS**